

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5332**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé d'insertion et du développement local

Nouvel intitulé : Chargé d'insertion et du développement local

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation et de promotion (CFP) Rhône-Alpes	Directeur CFP Rhône Alpes

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332n Expertise sociale et projets sociaux, 332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé d'insertion et du développement local exerce les activités suivantes : - L'accueil et l'accompagnement de la personne en difficulté sociale ou professionnelle.

- L'insertion sociale et l'insertion professionnelle des publics fragilisés.
- La coordination des actions d'insertion avec d'autres partenaires qui oeuvrent dans des champs complémentaires.
- La prospection et le placement éventuel en entreprise ou organisation.
- L'animation ou la création de projet s'inscrivant dans une logique de développement local.
 - Connaissance parfaite du contexte politique et social de l'insertion, du développement au niveau local et territorial.
- Maîtrise des techniques d'entretien, d'aide.
- Maîtrise de l'écoute active - Repérage des symptômes cliniques.
- Maîtrise de la communication et des techniques de négociation.
- Maîtrise de l'environnement social, économique, politique du secteur et des conséquences sur les publics en difficultés.
- Maîtrise de la gestion de projet (sur le plan technique, humain), et des moyens de mesure / contrôle.
- Maîtrise du travail en réseaux

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Missions Locales Centres sociaux
Maisons pour l'Emploi
ANPE
Collectivités territoriales
Dispositifs PLIE
Entreprises d'Insertion par l'économie
Associations intermédiaires
Commissions Locales d'insertion
Chargés d'insertion Conseiller insertion ou emploi ou emploi formation
Chargé de mission d'insertion ou d'accompagnement
Animateurs insertion
Directeur ou Chef d'un service ou d'une structure
Animateur local d'insertion
Coordinateur de chantier d'insertion
Chargé des relations/entreprises
Chef de projet d'insertion ou d'accompagnement

Educateur spécialisé, Assistant social et responsable médico-social (après poursuite d'études)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation, la validation ne peut-être que globale. La certification s'articule sur trois grandes composantes :

- 1- Développement local et insertion :
Territoire et développement local
Organisation territoriale

Politiques sociales et dispositifs
 Pratiques et acteurs
 Méthodologie d'investigation
 2- Création et gestion d'activités d'insertion :
 Approche financière et économique
 Création et animation de projet
 Gestion des ressources humaines
 3- Démarche d'insertion et développement personnel :
 Pédagogie et démarche d'insertion
 Travail et insertion
 Développement personnel et communication
 Bilan personnel et projet professionnel

Pour les personnes en VAE :

La certification s'appuie sur trois blocs de compétences :

- Réaliser et conduire des projets d'insertion.
- Accueillir et accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion.
- Travailler en réseau.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Qualité des membres du jury : Représentant d'une structure d'insertion, collègue des personnels enseignants, représentant du Conseil d'Administration. 70% de professionnels 30% de membres de l'organisme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Qualité des membres du jury : Représentant d'une structure d'insertion, collègue des personnels enseignants, représentant du Conseil d'Administration. 70% de professionnels 30% de membres de l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 mai 2007 publié au Journal Officiel du 16 mai 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 16 mai 2007, jusqu'au 16 mai 2012.

Par arrêté modificatif du 03 octobre 2007, publié au journal officiel du 13 octobre 2007, les codes NSF relatifs à cette certification sont les suivants : 332n, 332t.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

NOMBRE DE CERTIFIÉS PAR AN (EN MOYENNE) : 16

www.cfprhonealpes.asso.fr

Autres sources d'information :

CFP Rhône-Alpes Parc du Vergeron
38430 MOIRANS
Tel : 04 76 35 41 60
Fax : 04 76 35 67 94
Mail : cfp.rhonealpes@mfr.asso.fr

Lieu(x) de certification :

CFP Rhône-Alpes Parc du Vergeron
38430 MOIRANS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Chargé d'insertion et du développement local